

La protection du secret des affaires

Présentation et discussion du rapport de l'Association Capitant

Vendredi 18 octobre 2024 - 9h à 17h30

Sur inscription

Amphithéâtre Duguit - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



Responsables scientifiques

Hélène Skrzypniak, Maître de conférences en droit privé, IRDAP, université de Bordeaux
Mail : helene.skrzypniak@u-bordeaux.fr

Valérie Malabat, Professeur de droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux, Vice-présidente de l'Association Capitant
Mail : valerie.malabat@u-bordeaux.fr

Inscriptions :

- Date limite : 17 octobre 2024
- Inscription gratuite pour tous les étudiants et enseignants chercheurs
Lien d'inscription : Cliquer [ICI](#)
- Payant au titre de la formation continue obligatoire des avocats et pour tous les professionnels
Lien d'inscription demi-journée : Cliquer [ICI](#)
Lien d'inscription journée entière : Cliquer [ICI](#)



09h **Propos introductifs**
Olivier Dubos, professeur à l'Université de Bordeaux

Matinée

Le domaine de la protection du secret des affaires

Le domaine réel

09h20 **Table ronde 1 : La définition du secret des affaires**

Animateur :

Jean-François Brisson, professeur à l'Université de Bordeaux

Intervenants :

Nicolas Binctin, professeur à l'Université de Poitiers

Charlotte Montaud, présidente de la commission contrat de la Compagnie nationale des conseils en propriété intellectuelle

10h **Table ronde 2 : L'articulation du secret des affaires avec les autres secrets protégés**

Animateur :

Jérôme Chacornac, maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon Assas

Intervenants :

Bertrand Warusfel, professeur à l'Université Paris 8, avocat au barreau de Paris et vice-président de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense

Philippe Lemelletier, avocat au barreau de Bordeaux, ancien conseiller du commerce extérieur de la France et ancien commissaire en chef des armées

10h40 **Questions et pause**

Le domaine personnel

11h10 **Table ronde 1 : Le détenteur légitime**

Animateur :

Hélène Skrzypniak, maître de conférences à l'Université de Bordeaux

Intervenants :

Martine Behar-Touchais, professeur à l'école de droit de la Sorbonne - Université Paris 1

Raphaël Gauvain, avocat au sein du cabinet Stephenson Harwood, ancien député et rapporteur pour la Commission mixte paritaire de la proposition de loi relative à la protection du secret des affaires

11h50 **Table ronde 2 : Les autres personnes intéressées**

Animateur :

Giles Auzero, professeur à l'Université de Bordeaux

Intervenants :

Florence Deboissy, professeur à l'Université de Bordeaux

Raphaël Gauvain, avocat au sein du cabinet Stephenson Harwood, ancien député et rapporteur pour la Commission mixte paritaire de la proposition de loi relative à la protection du secret des affaires

12h30 **Questions et pause déjeuner**

Après-midi

Les modalités de la protection du secret des affaires

Prévenir les atteintes

14h **Table ronde 1 : Les modes de prévention**

Animateur :

Maxime Brenaut, professeur à l'Université de Bordeaux

Intervenants :

Jean-Baptiste Hauguel, avocat au barreau de Bordeaux, docteur en droit

Sylvie Pierre-Maurice, maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

14h40 **Table ronde 2 : Les limites à la prévention**

Animateur :

Karl Lafaurie, professeur à l'Université de Limoges

Intervenants :

David Robine, professeur à l'Université Bordeaux

David Katz, vice président du tribunal administratif de Bordeaux

15h20 **Questions et pause**

Traiter les atteintes

15h50 **Table ronde 1 : Réparer les atteintes**

Animateur :

Céline Mangematin, professeur à l'Université Toulouse Capitole

Intervenants :

Julien Lagoutte, maître de conférences à l'Université de Bordeaux

Brigitte Brun-Lallemand, Première présidente de chambre de la Cour d'appel de Paris (pôle économique)

16h30 **Table ronde 2 : Sanctionner les atteintes**

Animateur :

Valérie Malabat, professeur à l'Université de Bordeaux

Intervenants :

Charlotte Claverie-Rousset, professeur à l'Université de Bordeaux

Nicolas Faas, magistrat, référendaire auprès de l'Autorité de la Concurrence

17h10 **Questions**

17h30 **Fin du colloque**

